

Jean-Pierre Buyle

Un avocat féroce au grand cœur

Jean-Pierre Buyle prend aujourd'hui la tête d'Avocats.be, succédant à Patrick Henry et devenant ainsi le sixième président de l'Ordre des barreaux francophones et germanophone, institution qui compte pas moins de 7.882 avocats.

MARIE RIGOT (ST.)

C'est un nom que tout le monde connaît dans le domaine juridique belge. Jean-Pierre Buyle est en effet considéré comme une pointure, surtout en ce qui concerne les matières financières, son domaine de prédilection depuis le début de sa carrière. L'homme a notamment été l'avocat de BNP Paribas Fortis lors du célèbre procès qui a secoué l'environnement bancaire. Sa nomination à la tête d'Avocats.be n'étonne donc personne, la réputation de l'avocat étant à la hauteur de son brillant parcours.

Licencié de l'Université catholique de Louvain, Jean-Pierre Buyle a ensuite obtenu une licence spéciale en droit économique à l'Université libre de Bruxelles. Il exerce comme avocat dès sa sortie de l'université en 1979. Son agence Buyle Legal possède à ce jour une cinquantaine d'employés.

Mais l'homme est polyvalent et ne se contente pas de son statut d'avocat. Il enseigne à l'Université libre de Bruxelles pendant 25 ans, où il est maître de conférences. Il fonde également diverses associations, dont l'Association européenne de droit bancaire et financier-Belgium.

Un adversaire redoutable

Jean-Pierre Buyle devient en 2010 bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Bruxelles.

«L'avocat des banques»

Il est difficile de parler de Jean-Pierre Buyle sans parler de l'affaire Fortis. Mais plus récemment encore, l'avocat s'est lancé dans une nouvelle affaire, impliquant la banque Optima, confirmant son statut de spécialiste bancaire.

fonction qu'il occupe jusqu'en 2012. C'est pendant cette période qu'Hakim Boularbah le fréquente et apprend à connaître le tribun hors pair qui se cache derrière le sourire avenant de l'avocat. «C'est un adversaire redoutable, commente Boularbah, il est très féroce et ne perd que rarement, mais en dehors des procès, il est tout à fait charmant». Même son de cloche de la part d'autres collègues de l'avocat que beaucoup dépeignent comme une personne profondément aimable, avec un grand cœur, mais à redouter dans un tribunal.

Il n'y pas que dans les tribunaux que Jean-Pierre Buyle aime se montrer féroce. Dans les interviews, il n'hésite pas à exprimer sa profonde inquiétude face à l'ubérisation de la profession et à la volonté de déjudiciarisation du ministre de la Justice. L'homme a également décidé de défendre bec et ongles le célèbre Palais de Justice bruxellois. Il est ainsi devenu administrateur de la Fondation Poelaert, une association qui milite pour le maintien de la fonction judiciaire du Palais de Justice.

On peut le dire, Jean-Pierre Buyle est un véritable passionné, la défense d'autrui coulant dans ses veines. Quand on lui parle de sa retraite, d'ailleurs, il ajoute ne pas y penser et veut continuer aussi longtemps que sa santé le

lui permettra, parce qu'un ancien bâtonnier ne quitte jamais le navire».

Un passionné d'art

Mais même si son travail lui prend une grande partie de son temps, l'avocat aime s'adonner à ses autres passions telles que le jogging et le badminton. Son entourage le décrit comme quelqu'un de cultivé, qui aime en apprendre tous les jours. L'homme ne cache d'ailleurs pas sa tendance à s'emballer devant une œuvre d'art contemporain, n'hésitant pas une seconde à dédier une grande partie de son salaire à une peinture. Jean-Pierre Buyle aime comparer le monde de l'art au monde juridique, évoquant même une grande similarité entre ces deux environnements qui peuvent pourtant sembler à première vue parfaitement opposés. Mais aux yeux du juriste, les artistes sont au centre de l'émotion, de la contradiction, tout comme les avocats.

Pas étonnant donc que l'homme se soit également fait un nom dans le domaine de l'art, notamment grâce à son association internationale «Les œuvres de Roger Somville». Une des fresques bariolées de l'artiste décore d'ailleurs une salle anonyme du Palais de Justice, preuve que peu importe le domaine dans lequel Jean-Pierre Buyle exerce, il n'arrive jamais à rester bien loin de sa matière de prédilection.

LE PROFIL

- Licencié en droit (UCL) en 1977 et licencié spécial en droit économique (ULB) en 1979
- Avocat au barreau de Bruxelles depuis 1979
- Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Bruxelles de 2010 à 2012
- Président fondateur (1990-1995) de l'association internationale "Association européenne pour le droit bancaire et financier-Belgium"
- Fondateur de la revue Euredia et membre du comité de rédaction (1999-2007)

Un esprit rebelle

Jean-Pierre Buyle se complait à cultiver un certain esprit rebelle, rencontrant ainsi des personnalités hors du commun telles que Luc Simonet, le président de la Ligue des optimistes, ou encore le célèbre écrivain Eric-Emmanuel Schmitt.

Amateur de randonnée

Bien que la vie de l'avocat soit bien remplie, il n'hésite pas une seconde à prendre du temps pour lui, durant lequel il aime faire de la randonnée avec son frère, guide de haute montagne à Chamonix.

